

Termes de références
Appel à projets IBTIKAR AL OMRANE



TABLE DES MATIERES

Table des matières	2
CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS IBTIKAR AL OMRANE.....	3
CONTEXTE GENERAL.....	3
OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	4
CONTENU DU PROGRAMME IBTIKAR AL OMRANE.....	4
FINANCEMENT PAR SUBVENTION	5
CONDITIONS D'ELIGIBILITE.....	6
THEMATIQUES CIBLEES.....	6
MATURITE TECHNOLOGIQUE.....	7
PORTEURS DE PROJETS.....	7
EXPERTISE	7
CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS.....	8
CRITERES D'EVALUATION.....	8
PROCESSUS DE SELECTION	9
PHASE 1 : SOUMISSION ET SELECTION POUR L'accompagnement technique.....	9
PHASE 2 : EVALUATION ET SELECTION POUR le Soutien à la commercialisation et transfert technologique.....	9
CALENDRIER.....	9
GESTION ET SUIVI DES PROJETS	10
CONTACT ET INFORMATIONS.....	11



Termes de références Appel à projets IBTIKAR AL OMRANE



CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'APPEL A PROJETS IBTIKAR AL OMRANE

CONTEXTE GENERAL

Le secteur de l'aménagement foncier et urbain et de la production de l'habitat fait face à des défis d'actualité, en lien avec la conjoncture économique et les enjeux du développement durable. A titre d'exemple, le secteur du bâtiment est responsable au niveau national de près de 7 millions de tonnes de déchets de construction chaque année, et génère plus de 30% de la facture énergétique. Au niveau mondial, le secteur est responsable de :

- ✓ 42% de la facture énergétique mondiale,
- ✓ 30% de matières premières consommées à l'échelle mondiale,
- ✓ 25% des déchets solides à l'échelle mondiale,
- ✓ 38% des émissions GES mondiales.

Face à ces différents enjeux, le secteur d'aménagement et de construction doit innover pour se reconstruire, améliorer sa rentabilité, rompre avec les anciennes pratiques qui ont mené à une productivité en baisse, une transition digitale lente, de faibles profits et une faible satisfaction des clients souvent causée par les dépassements de délai et de budget, voire une qualité basse.

L'émergence de nouveaux matériaux, de nouveaux procédés d'aménagement et de construction (construction modulaire, l'impression 3D, etc.), la transformation digitale à travers le Building Information Modeling (BIM), entre autres, apporteront des réponses susceptibles de relever ces défis.

Par ailleurs, l'innovation dans le secteur de l'aménagement foncier et urbain et la production de l'habitat au Maroc fait face à plusieurs contraintes :

- ✓ Le secteur est principalement composé de PME qui n'ont pas forcément la capacité à soutenir le coût de l'innovation et la R&D ;
- ✓ Le transfert de la recherche (scientifique/universitaire) vers l'industrie rencontre des difficultés avec peu de synergies entre les institutions universitaires et les acteurs économiques dans le secteur ;
- ✓ Les projets de R&D et d'innovation sont coûteux et ont peu, voire pas, d'accès aux fonds d'investissement et au financement bancaire ;
- ✓ En plus du manque d'incitations financières publiques pour encourager l'innovation dans le secteur.



Termes de références Appel à projets IBTIKAR AL OMRANE



OBJECTIFS DU PROGRAMME

Vu ce qui précède, le besoin de mettre en place des programmes d'accompagnement spécialisés pour les projets innovants dans le secteur d'aménagement foncier et urbain et de construction s'avère une nécessité.

A cet effet, Holding Al Omrane (HAO) et l'Institut de Recherche en Energie Solaire et nouvelle (IRESEN) s'associent pour contribuer à l'effort national en matière d'innovation à travers le programme IBTIKAR AL OMRANE, programme d'appui aux startups et projets innovants dans les secteurs de l'aménagement et de la construction. Le programme fera émerger sur le marché marocain de nouveaux services et produits innovants, capables de répondre aux enjeux spécifiques du secteur.

Le programme IBTIKAR AL OMRANE a pour objectifs principaux :

1. L'amélioration de l'offre (en termes de coûts, qualité, délais, durabilité...) de produits et services d'aménagement et de construction au profit du Groupe Al Omrane et dans le secteur d'une manière générale ;
2. Le transfert et la valorisation technologique des innovations dans le secteur, en particulier les technologies durables ;
3. L'accélération de l'innovation dans le secteur.

Ce programme contribuera également à la diversification du tissu économique dans le secteur et la création de nouveaux métiers et emplois.

CONTENU DU PROGRAMME IBTIKAR AL OMRANE

Afin d'encourager l'innovation technologique dans le domaine de la transition énergétique et de la construction durable, le programme **IBTIKAR AL OMRANE** propose une approche en deux phases. L'objectif est d'accompagner des projets prometteurs depuis leur développement technique (TRL 3) jusqu'à leur commercialisation (TRL 7 et plus), en favorisant la création de startups.

Phase I : Objectifs, activités et résultats attendus :

La première phase du programme IBTIKAR AL OMRANE, d'une durée de **12 mois**, vise à accompagner les porteurs de projets pour développer leurs solutions et **atteindre le TRL 7 à l'issue du programme d'accompagnement**. Cette phase a pour objectif de développer et valider des prototypes fonctionnels tout en préparant les porteurs à transformer leurs solutions en startups viables, prêtes à entrer sur le marché. Par ailleurs, des formations sur la propriété intellectuelle, le développement de produits, et la stratégie entrepreneuriale seront proposées, accompagnées de workshops pratiques et d'opportunités de mise en réseau avec des experts et partenaires industriels. Cette première phase bénéficie d'une enveloppe maximale de 1 MMAD répartie sur un maximum de 10 projets, destinée à financer les dépenses techniques éligibles. À l'issue de cette phase, les projets devront avoir atteint un TRL 7, avec des prototypes fonctionnels



validés, ainsi qu'une stratégie claire pour la création de startups, la commercialisation, et le transfert technologique.

Phase II: Objectifs, activités et résultats attendus:

La phase 2 du programme, d'une durée de 12 mois, vise à accompagner les porteurs de projets ayant soit créé leur startup, soit établi des contrats de partenariat avec des entreprises ou industriels. Cette phase a pour objectif de soutenir la commercialisation des solutions développées et de faciliter leur intégration dans les chaînes de valeur industrielles et les marchés cibles. Les bénéficiaires profiteront d'une assistance technique pour l'industrialisation des produits et le déploiement des premières solutions sur le terrain, ainsi que de formations sur la gestion de startups, la levée de fonds, et les stratégies de croissance. Des workshops spécifiques sur le marketing, la vente, et les partenariats stratégiques seront également proposés. Par ailleurs, des opportunités de mise en réseau seront organisées avec des investisseurs, des clients potentiels, et des partenaires industriels, en plus de la participation à des salons et événements pour promouvoir les solutions. Un financement allant jusqu'à 500 000 dirhams, sera attribué pour soutenir la commercialisation et le déploiement des solutions, avec un remboursement ou une conversion en prise de participation selon les résultats obtenus. À l'issue de cette phase, les livrables attendus incluent des solutions commercialisées avec succès, des partenariats industriels ou commerciaux établis, et des modèles d'affaires viables et optimisés, garantissant ainsi une transition réussie vers le marché ou l'industrie.

FINANCEMENT PAR SUBVENTION

Financement par subvention - Phase 1 (Accompagnement technique)

Les projets sélectionnés pour la phase d'incubation du programme IBTIKAR AL OMRANE sont éligibles à un financement sous forme de subvention, destiné à couvrir les dépenses liées aux prestations d'incubation proposées, ainsi que d'autres dépenses techniques éligibles, telles que les équipements, les tests, les certifications, et les déplacements. Pour faciliter l'accès aux offres compétitives, IRESEN gèrera les subventions via son département R&D et Innovation. Cela inclut, les achats d'équipement, de prestations de services (y compris les prestations d'accompagnement), et autres éléments prévus dans la demande de subvention seront réalisés directement par IRESEN. Les modalités de gestion et les montants de la subvention seront détaillés dans la convention de subvention signée entre chaque projet et IRESEN.

Financement remboursable ou convertible - Phase 2 (Soutien à la commercialisation et transfert technologique)

Les projets ayant réussi à créer leur startup ou établi des conventions de partenariat avec des entreprises ou industriels sont éligibles à un financement pouvant atteindre **500 000 dirhams**. Ce financement vise à soutenir la commercialisation et le déploiement des



solutions innovantes, en couvrant notamment les coûts liés à l'industrialisation et à la mise sur le marché. En fonction des résultats obtenus, il sera soit remboursé, soit converti en prise de participation. Les modalités de gestion et les conditions de conversion seront détaillées dans le contrat attributif du financement de la phase d'accélération.

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

Les candidats souhaitant postuler au programme IBTIKAR AL OMRANE doivent respecter les conditions d'éligibilité décrites ci-dessous. Les candidatures ne respectant pas les conditions listées ci-dessous sont considérées non éligibles au programme IBTIKAR AL OMRANE.

THEMATIQUES CIBLEES

Les candidats doivent soumettre un projet qui présente un produit, service ou procédé **innovant et durable** sur la chaîne de valeur du **secteur de l'aménagement et de la construction**, dans une ou plusieurs **thématiques ciblées** et énumérées ci-dessous :

1. Aménagement urbain durable et résilient
2. Procédés constructifs innovants et bas carbone
3. Matériaux de construction écologiques et à faible impact environnemental
4. Intelligence urbaine et infrastructures connectées
5. Bâtiments intelligents et autonomes en énergie
6. Solutions d'isolation thermiques et acoustiques avancées
7. Management de projets d'aménagement et de construction durable
8. Efficacité hydrique, énergétique et énergies renouvelables appliquées au secteur du bâtiment

Les projets ayant trait à l'efficacité énergétique, à l'efficacité hydrique et aux énergies renouvelables sont encouragés.



Termes de références Appel à projets IBTIKAR AL OMRANE



MATURITE TECHNOLOGIQUE

Les candidats doivent présenter une solution disposant d'un niveau de maturité technologique intermédiaire, correspondant à un TRL (Technology Readiness Level) de 3 ou supérieur, avec un fort potentiel de développement et de passage à un TRL 7 à l'issue de la phase d'accompagnement. Les projets soumis doivent s'appuyer sur une preuve de concept ou des résultats expérimentaux préliminaires, démontrant la faisabilité de la solution. Les candidats doivent également fournir un plan détaillé décrivant les étapes nécessaires pour valider leur solution dans des conditions opérationnelles, incluant les moyens techniques, les ressources nécessaires et les partenariats envisagés pour atteindre cet objectif.



PORTEURS DE PROJETS

Le programme IBTIKAR AL OMRANE s'adresse aux candidats suivants :

1. Startups,
2. Très Petites Entreprises (TPE) et Petites et Moyennes Entreprises (PME),
3. Auto-entrepreneurs,
4. Inventeurs ou Chercheurs munis de l'autorisation d'exploitation de la technologie,
5. Porteurs de projets en cours de création d'entité juridique.

Les candidatures en équipe ou consortium sont encouragées, en particulier si le projet fait collaborer des acteurs économiques (industriels par exemple) et des acteurs scientifiques (institution universitaire par exemple).

Les soumissionnaires doivent désigner par écrit au moment de la candidature un coordinateur qui sera l'interlocuteur principal et qui assurera la coordination du projet auprès des organisateurs du programme (IRESEN et HAO).

EXPERTISE

Les candidats doivent justifier leur expertise et/ou leur expérience en lien direct avec la solution proposée, moyennant la détention de brevets, de publications scientifiques, d'une expérience professionnelle probante ou tout autre justificatif.

Les candidats doivent également démontrer, à travers leurs expériences ou expertise, la capacité à mener à bien un projet.



Termes de références Appel à projets IBTIKAR AL OMRANE



CRITERES D'ELIGIBILITE DES PROJETS

1. Phase 1 :

- TRL initial ≥ 3 .
- Une preuve de concept ou des résultats expérimentaux préliminaires, démontrant la faisabilité de la solution.
- Un plan détaillé décrivant les étapes nécessaires pour valider leur solution dans des conditions opérationnelles.

2. Phase 2 :

- Projets ayant atteint TRL 7 à l'issue de la Phase 1.
- Création effective d'une startup ou conclusion d'une convention de partenariat avec des entreprises ou industriels
- Potentiel de marché démontré pour la solution.

CRITERES D'EVALUATION

Les candidatures répondant aux critères d'éligibilité listés ci-dessus seront évaluées en fonction de leur potentiel technique et économique. Ce potentiel sera apprécié sur la base de justificatifs présentés par les candidats :

- Une étude scientifique et/ou technique décrivant la solution ;
- Une première étude de marché ou business plan ;
- Une première étude de viabilité technico-économique de la solution ;
- Un état de l'art scientifique à l'échelle nationale ou internationale ;
- Tout autre étude ou document témoignant du potentiel économique et technique du projet.

Pour intégrer le programme IBTIKAR AL OMRANE, les porteurs de projets éligibles seront sélectionnés sur la base des critères suivants :

1. La pertinence scientifique et technologique notamment :
 - a) Le caractère innovant par rapport à l'état de l'art
 - b) La solidité de la preuve du concept
2. La viabilité économique du projet en examinant :
 - a) La taille du marché ciblé
 - b) L'analyse de la compétition existante
 - c) Le modèle économique envisagé
 - d) La stratégie de commercialisation envisagée
3. Le potentiel d'impact environnemental, évalué par :
 - a) La contribution en adaptation / atténuation des changements climatiques
 - b) Le niveau d'intégration d'une démarche d'éco-conception
4. Le potentiel d'impact social, se traduisant par :
 - a) Le potentiel de création d'emploi
 - b) Contribution dans une approche d'économie sociale et solidaire



Termes de références Appel à projets IBTIKAR AL OMRANE



PROCESSUS DE SELECTION

PHASE 1 : SOUMISSION ET SELECTION POUR L'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE

Les candidats sont invités à remplir un formulaire en ligne accessible sur le site de l'IRESEN

La sélection se fera en deux étapes :

- 1) Présélection sur dossier (Etude de la recevabilité du dossier par rapport aux critères d'éligibilité)
- 2) L'évaluation se déroulera en deux étapes, toutes deux évaluées par un jury composé de représentants de HAO, IRESEN, ainsi que d'experts dans les domaines de l'innovation et de la construction :
 - Évaluation en ligne : Les projets seront examinés sur la base d'un formulaire d'évaluation rempli par le jury.
 - Sessions de pitches : Les projets présélectionnés seront présentés lors de sessions de pitch pour une évaluation finale.

A l'issue de ce processus de sélection, les projets retenus bénéficieront de la phase incubation du programme IBTIKAR AL OMRANE et d'un financement en mode de subvention formalisé par la convention de subvention.

PHASE 2 : EVALUATION ET SELECTION POUR LE SOUTIEN A LA COMMERCIALISATION ET TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

A l'issue de la phase d'incubation, les projets répondant aux critères d'éligibilité de la phase 2 seront évalués par un jury mixte HAO/IRESEN ainsi que d'experts dans les domaines de l'innovation et de la construction qui annoncera les projets qualifiés pour la phase d'accélération.

Un contrat attributif du financement sera signé avec chaque porteur de projet sélectionné définissant les modalités de gestion de l'accompagnement accordé aux projets retenus.

CALENDRIER

FIN MAI 2025 : ANNONCE ET OUVERTURE DE L'APPEL À PROJETS

Annonce de l'appel à candidatures, publication des termes de références et du formulaire de soumission sur les sites d'IRESEN et HAO. Les candidats peuvent constituer leurs équipes et soumettre leurs candidatures.

Session d'information, questions-réponses avec les candidats potentiels et opportunité de constituer des équipes



FIN JUILLET 2025 : CLÔTURE DES SOUMISSIONS

Fin de la soumission

JUILLET- SEPTEMBRE 2025 : SELECTION DES PROJETS

- 1) Identification des projets éligibles parmi les soumissionnaires, vérification des conditions d'éligibilité et éventuels échanges avec les candidats.
- 2) Évaluation des projets éligibles par le jury mixte. Une journée de pitches sera organisée pour établir le classement final et sélectionner les projets

Les candidats sélectionnés pour bénéficier de la phase d'incubation du programme IBTIKAR AL OMRANE seront notifiés par email et invités à signer la convention de subvention.

OCTOBRE 2025-SEPTEMBRE 2026 : PHASE D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES PROJETS SELECTIONNES

OCTOBRE 2026- NOVEMBRE 2026 : EVALUATION ET QUALIFICATION DES PROJETS POUR LA PHASE DE SOUTIEN A LA COMMERCIALISATION ET TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

Les projets innovants bénéficiaires du programme d'incubation déposent un dossier détaillé de demande de financement convertible à valider par HAO et IRESEN.

Sélection par le Jury mixte des projets qui seront retenus pour la phase d'accélération.

Signature des contrats attributifs de financement convertibles avec les projets retenus pour l'accélération.

DECEMBRE 2026-DECEMBRE 2027 : PHASE DE SOUTIEN A LA COMMERCIALISATION ET TRANSFERT TECHNOLOGIQUE

APRES DECEMBRE 2027 : SUIVI POST ACCOMPAGNEMENT

Les projets innovants bénéficiaires du programme d'accélération procèdent au remboursement ou à la cession de parts selon les modalités prévues dans le contrat attributif du financement.

GESTION ET SUIVI DES PROJETS

En cas de sélection pour le programme IBTIKAR AL OMRANE, l'équipe du projet doit constituer un comité de suivi impliquant l'ensemble des partenaires du projet afin d'assurer le pilotage et le suivi du projet. Ce comité doit être composé d'une personne ressource de chacun des partenaires du projet et sera présidé par le coordinateur du projet. Par ailleurs, l'équipe du projet sera tenue de :



Termes de références Appel à projets IBTIKAR AL OMRANE



- ✓ Présenter un état d'avancement technique et financier mensuel durant toute la durée de l'incubation et de l'accélération, comprenant des pièces justificatives ;
- ✓ Présenter un état d'avancement technique et financier trimestriel durant toute la période précédant l'échéance des engagements de remboursement ou de conversion, comprenant des pièces justificatives ;

CONTACT ET INFORMATIONS

DEPARTEMENT DES PROGRAMMES R&D ET INNOVATION, IRESEN

Institut de Recherche en Energie Solaire et Energies Nouvelles 16, rue Amir Sidi Mohamed Souissi – Rabat, MAROC

Courriel : aap@iresen.org

Téléphone : 05 37 68 22 36

DIRECTION D'INGENIERIE TECHNICO-FINANCIERE, HAO

Holding AL Omrane : Mail Central, Rue Al Bondoq, Rabat– Rabat, MAROC

Courriel : s.kourar@alomrane.gov.ma

Téléphone : 05 37 56 91 91